

# BIODISQUES

Traitement intensif

Février 2025

**Assainissement des eaux usées pour  
entreprises et collectivités**

**70-500EH**

**Extension possible jusqu'à 2000EH**

Une question ? Contactez-nous  
02 99 58 18 29

## SOMMAIRE

4	Fonctionnement simple en 4 étapes
5	Performances
7	Garanties
8	Précautions d'utilisation
10	Visite de bon démarrage
12	Entretien sa filière
14	L'entretien par Premier Tech
16	Préconisation de renouvellement d'équipements
17	Procédures en cas de dysfonctionnement
19	Notes

## ACCOMPAGNEMENT

# 360



Bénéficiez de notre savoir-faire et de notre expérience à toutes les étapes et dans tous les aspects de **votre projet**.

### VOTRE CHARGÉ D'AFFAIRES DÉDIÉ TOUT AU LONG DE VOTRE PROJET

> CONSEIL AVANT VENTE  
(DIMENSIONNEMENT,  
IMPLANTATION,  
TECHNOLOGIE,...)

> CONSEIL À  
L'INSTALLATION  
> SUIVI ET SOUTIEN  
DE CHANTIER



> GARANTIES  
> CONTRAT D'ENTRETIEN  
> ASSISTANCE & SAV

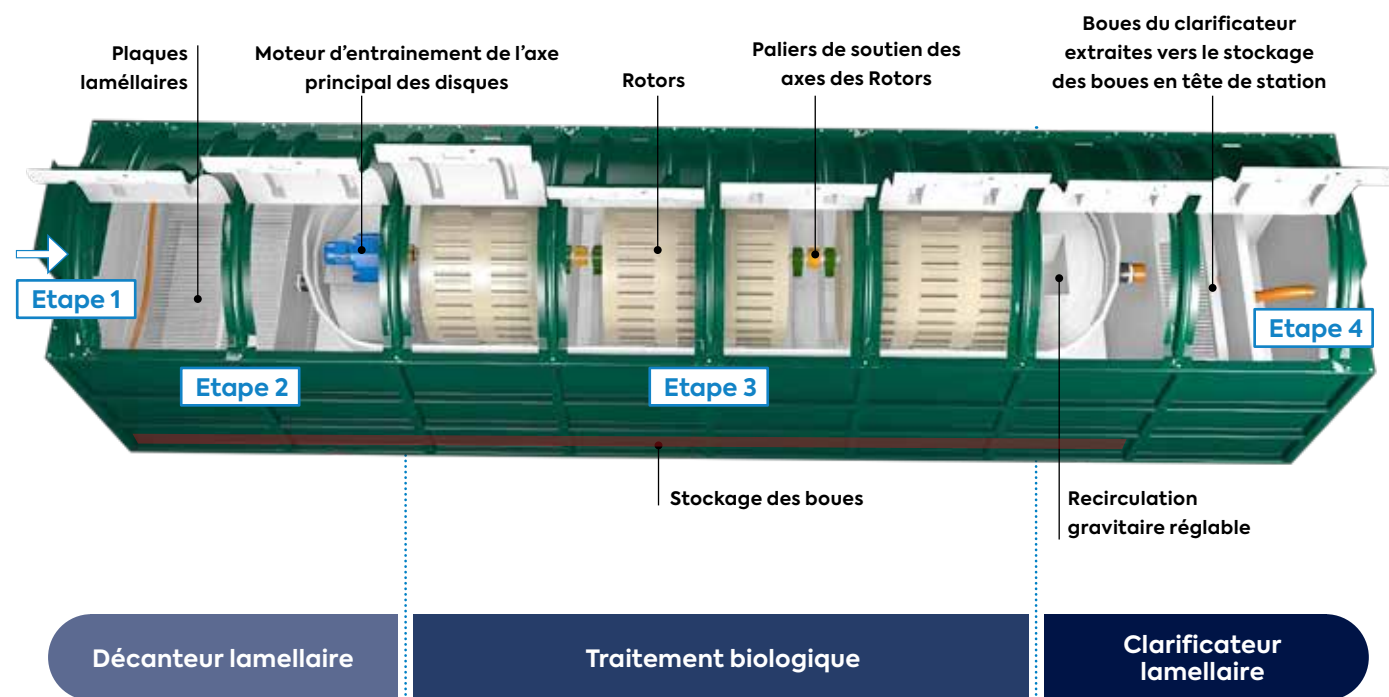
> MISE EN SERVICE  
> FORMATION  
À L'ENTRETIEN



# FONCTIONNEMENT SIMPLE

## Un fonctionnement simple en 4 étapes

Les filières de traitement BODIQUES Premier Tech sont conçues pour dépolluer les eaux usées dans le cadre de l'assainissement regroupé.



### ÉTAPE 1 : COLLECTE DES EAUX USÉES - À traiter

### ÉTAPE 2 : DECANTEUR PRIMAIRE LAMELLAIRE - Prétraitement

- A** Arrivée des eaux usées dans le décanteur primaire lamellaire
- B** Séparation et décantation des matières lourdes
- C** Les eaux prétraitées passent ensuite vers le traitement biologique

### ÉTAPE 3 : SYSTÈME DE ROTORS EN SERIE – Traitement biologique

- D** Circulation des eaux par relevage grâce à la rotation des rotors
- E** Traitement biologique avec surface d'échange très importante avec l'oxygène de l'air

### ÉTAPE 4 : CLARIFICATION DES EAUX – Rejet au milieu récepteur

- F** Recirculation gravitaire du mélange eaux traitées et boues en excès en tête du traitement
- G** Clarification des eaux traitées par décantation des boues en excès par le clarificateur lamellaire
- H** Extraction des boues en excès vers le décanteur primaire
- I** Evacuation des eaux traitées vers le milieu hydraulique superficiel

# PERFORMANCES

Les filières de traitement BODIQUES sont conçues pour garantir à minima un rejet en milieu hydraulique superficiel conforme à l'arrêté du 21 juillet 2015 modifié.\*

Paramètres	Exigences réglementaires	
	Concentration	Rendement minimum
<b>DBO<sub>5</sub></b>	35 mg O <sub>2</sub> /L	60 %
<b>DCO</b>	200 mg O <sub>2</sub> /L	60 %
<b>MES</b>	85 mg/L	50 %

Ces performances sont atteintes dans les conditions normales d'utilisation, d'entretien, de maintenance conformément aux prescriptions de ce carnet d'informations et d'entretien. Une période de démarrage d'un mois est nécessaire avant l'obtention de ces performances.

\*Performances obtenues dans le cas d'un effluent biodégradable pour lequel la composition et les flux de pollution à traiter sont en accord avec le dimensionnement initial réalisé par un bureau d'études.

## Solutions BODIQUES PREMIER TECH



### Transportable

Semi-remorque, container fermé. Adaptés aux situations temporaires. Hors-sol possible.



### Tranquillité d'esprit

Gérer les fluctuations de débit. Fonctionne en toutes saisons. Réductions des coûts d'exploitation.



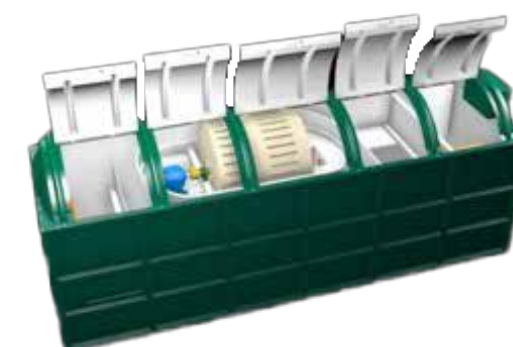
### Ultra - compact

11m<sup>2</sup> à 25m<sup>2</sup>. Monobloc 70 à 500EH. Intégration paysagère.



### Soutien 360°

Chargés d'affaires dédiés. Mise en service par nos experts. Service d'entretien disponible.



# CONDITIONS D'INSTALLATION

Possibilité d'installer les stations BIODISQUES PREMIER TECH :

-Station enterrée



-Station semi-enterrée



-Station hors-sol



GARANTIES



Traitement ultra compact par biodisques

**Solutions d'assainissement regroupé**  
**Traitement par biodisques**

70 à 500 EH



\*\* Cette garantie est valable à partir de la date d'installation chez l'utilisateur, si le dimensionnement, toutes les étapes de l'installation du dispositif, son utilisation, son entretien et son exploitation ont bien été exécutés en conformité avec la réglementation applicable, la notice de pose, le livret d'informations et d'entretien et les autres documents spécifiques à la filière installée. Inclus les pièces et la main d'œuvre (dont déplacement), sont exclus les coûts associés et nécessaires à la bonne réalisation des réparations (vidanges, nettoyage, décaissement, etc).

\*\* Conformité des effluents traités à la réglementation en vigueur en France au moment de la livraison de la filière au propriétaire après une période de démarrage de la station de l'ordre de 1 mois

Cette garantie est valable si :

- Les effluents à traiter sont biodégradables et présentent des concentrations standards pour un effluent domestique ou un dimensionnement spécifique a été proposé par Premier Tech en fonction des caractéristiques du rejet
- Le dimensionnement, toutes les étapes de l'installation du dispositif, son utilisation, son entretien et son exploitation ont bien été exécutés en conformité avec la réglementation applicable, la notice de pose, le livret d'informations et d'entretien et les autres documents spécifiques à la filière installée
- La visite de bon démarrage est validée par Premier Tech et le contrat d'entretien souscrit auprès de Premier Tech (entretien réalisé par Premier Tech ou un de ses partenaires)



Garantie de la solidité et la durabilité des ouvrages et des équipements associés\*



Garantie du fonctionnement des éléments électromécaniques\*



Garantie de bon démarrage (inclus dans le prix d'achat)

Enregistrez votre filière pour bénéficier du réglage et de la vérification de votre installation par un professionnel et de la validation de son bon fonctionnement



Garantie conformité des effluents traités aux valeurs limites de rejets fixés dans l'arrêté du 21 juillet 2015 modifié \*\*

Paramètres	DB05	DCO	MES
Concentration maximale (moyenne journalière)	35 mg O <sub>2</sub> /L	200 mgO <sub>2</sub> /L	35 mg/L
Rendement minimum	60%	60%	50%

## Documentations disponibles



Catalogue solutions d'assainissement regroupé



Notice de pose



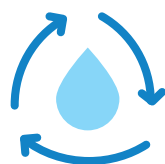
Fiches techniques



Un doute ?  
Une question ?  
Contactez-nous  
02 99 58 18 29

Service client basé à  
Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine (35)  
services.ptwe.fr@premiertech.com

# PRÉCAUTIONS D'UTILISATION



Les charges hydrauliques et organiques de dimensionnement du dispositif devront être respectées.

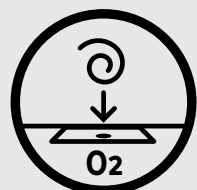


- La filière n'est pas compatible avec un réseau en totalité ou en partie unitaire.
- Elle n'est pas conçue pour les variations de débit associées à une collecte d'eau de pluie.
- Une attention particulière doit être portée aux eaux claires parasites permanentes (ECP) pouvant s'infiltrer dans les réseaux et les branchements.

## PRÉCONISATIONS CONCERNANT L'USAGE DE PRODUIT



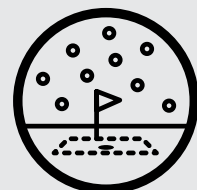
Ne jamais relier une autre conduite que les eaux destinées au traitement.



Ne jamais recouvrir ou enterrer les couvercles pour pouvoir accéder à la filière.



Ne jamais planter un arbre à moins de 3 m de l'installation.



N'accumulez pas la neige au-dessus de l'installation. Nous vous recommandons de le signaler visuellement sur votre terrain.



S'il y a un délai entre l'installation initiale et l'aménagement final du terrain, des repères et des barrières protectrices doivent être placés pour identifier le système (au minimum à 3m des couvercles), pour éviter toute circulation d'engins ou stockage de matériaux sur l'installation, qui devra nécessairement être intégralement remblayée dès la fin des travaux.

## PRODUITS INTERDITS



### ACIDES ET LEURS DÉRIVÉS

Éther, peinture, ammoniac, solvant



### PRODUITS NON BIODÉGRADABLES

Grains de café, mégot de cigarette, serviette hygiénique, tampon, préservatif, coton-tige, huiles minérales, carton, plastique, caoutchouc, huile et graisse (moteur, friture, etc.) cire et résine, tout produit pétrolier



### PRODUITS TOXIQUES

Pesticides de tous genres et eau de nettoyage d'un adoucisseur d'eau



Par leur méthode de fonctionnement, les adoucisseurs d'eau relarguent dans les eaux usées un liquide très chargé en sel, ce qui empêche la filière de traitement (et tous types de traitement autonome) de fonctionner.

## PRODUITS DÉCONSEILLÉS



### ADDITIF POUR FOSSE SEPTIQUE

Activateur biologique



### PRODUITS ALCALIN

Produits dont le pH ne se situe pas entre 6,5 et 9



### PRODUITS PHARMACEUTIQUES



### NETTOYEUR TYPE BLOC WC AVEC JAVEL

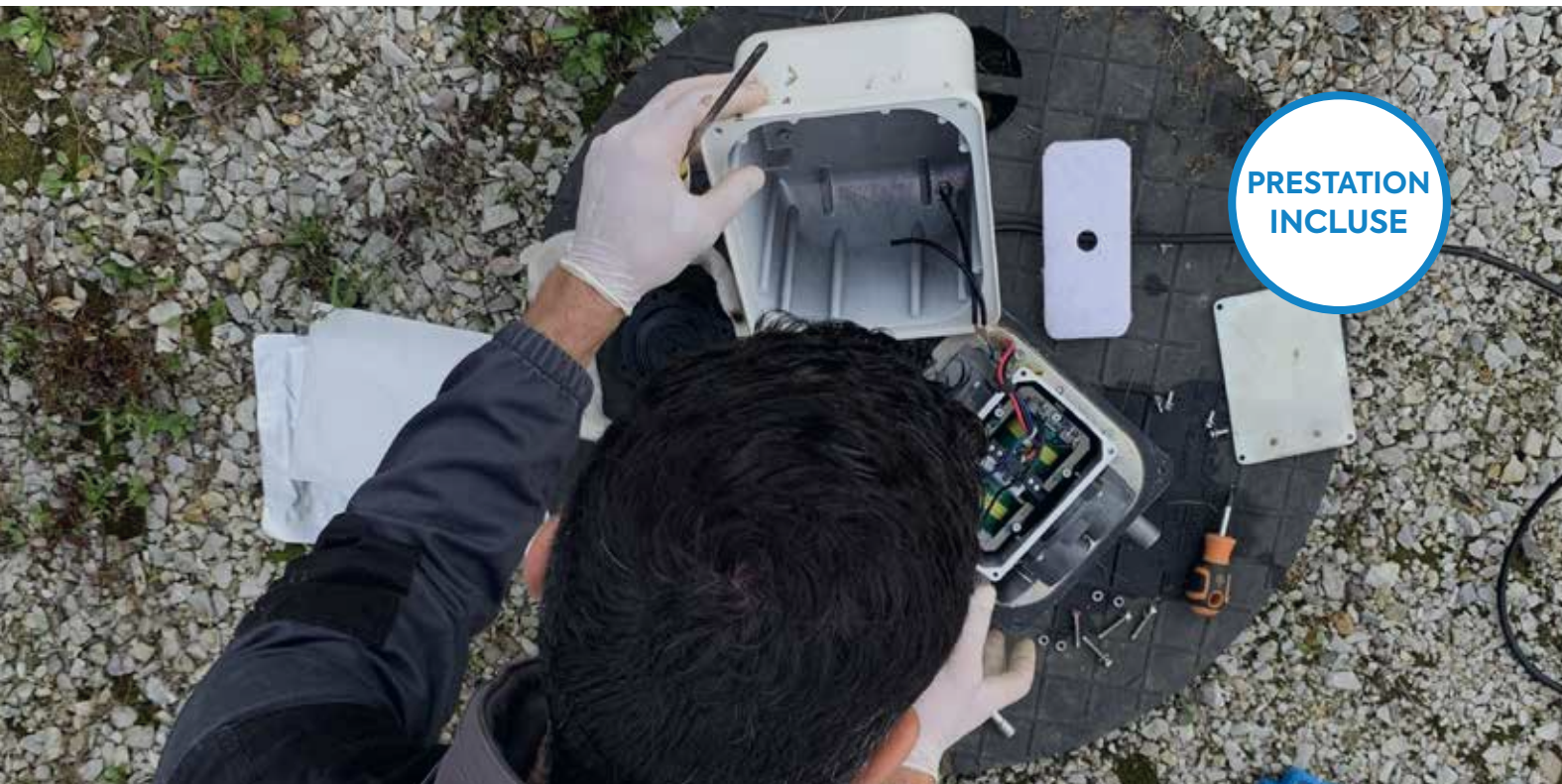


Ne pas respecter ces consignes pourra entraîner, à la discrétion de Premier Tech, l'invalidation de la garantie.



# VISITE DE BON DÉMARRAGE

Nous nous déplaçons sur chaque installation pour en vérifier le bon fonctionnement.



## LES ÉLÉMENTS VÉRIFIÉS LORS DE LA VISITE DE BON DÉMARRAGE



### CONTRÔLE VISUEL ET VÉRIFICATIONS GÉNÉRALES :

- Inspection générale
- Absence de captage des eaux de surface
- La fermeture des couvercles. Ils doivent être hors de tout passage et sécurisés.
- Le bon écoulement de l'eau : de l'entrée du décanteur primaire jusqu'au rejet (pas de restriction ou refoulement)
- Absence de bruit suspect

### AU NIVEAU DE LA FILIÈRE DE TRAITEMENT (DÉCANTEUR PRIMAIRE, ROTORS ET CLARIFICATEUR SECONDAIRE) :

- Le bon positionnement de l'ensemble des éléments internes
- Le bon fonctionnement suite à la pose de la filière
- Moteur et rotors :
  - Vérification de la vitesse et du sens de rotation des rotors et du bon graissage des éléments mécaniques
  - Vérification du bon écoulement des eaux vers le clarificateur
- Pompe(s) :
  - Mise en marche forcée, en mode manuel, afin de vérifier un rejet effectif des boues vers le décanteur primaire.

### AU NIVEAU DE L'ARMOIRE DE COMMANDE ET DE PILOTAGE :

- Contrôle complet de l'armoire
- Vérification du maintien des réglages usine des temps de fonctionnement des pompes et moteur d'axe avec réinitialisation si besoin

Comprend aussi :

- La prise de photographies
- L'édition d'un rapport de visite
- L'accompagnement du service client Premier Tech



**Prestation de bon démarrage,  
qui ne peut avoir lieu qu'après  
les opérations suivantes :**

- Pose et remblaiement.
- Raccordement hydraulique étanche de l'entrée et de la sortie.
- Raccordement électrique des éléments électromécaniques.
- Raccordement électrique de l'armoire de commande au réseau électrique EDF.
- Présence d'électricité et eau à proximité et en quantité suffisante.
- Transmission de la fiche d'identification de l'installation.

### FICHE D'IDENTIFICATION

Pour organiser la prestation de bon démarrage, il est impératif de compléter la fiche d'identification et de la transmettre à Premier Tech à l'adresse mail suivante :

[servicesgrandcompte.ptwe.fr@premiertech.com](mailto:servicesgrandcompte.ptwe.fr@premiertech.com)



PREMIER TECH		FICHE IDENTIFICATION ASSAINISSEMENT REGROUPÉ	
<p>Nous nous déplaçons sur chaque installation d'assainissement regroupé pour en vérifier le bon fonctionnement. Pour que nous puissions organiser cette prestation, nous vous remercions de compléter les informations suivantes.</p>			
<b>1 IDENTIFICATION PRODUIT (cadre complété par Premier Tech)</b>			
N° Commande PTWE :	Documents disponibles		
Technologie	<input type="checkbox"/> CCIP	<input type="checkbox"/> Étude de sol	
<input type="checkbox"/> ECOFLO Fragments de coco	<input type="checkbox"/> Autre	Composition filière posée	
<input type="checkbox"/> ECOFLO Fragments de coco ouvert			
<input type="checkbox"/> REVATEC MBR			
<input type="checkbox"/> Biodisques			
<input type="checkbox"/> Autres :			
Capacité (EH) :			
Poste de relevage : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
<b>2 COORDONNÉES INSTALLATION</b>			
Mois / année d'installation :			
Nom site d'installation :			
Adresse :			
Code postal :	Ville :	Pays :	
Téléphone :			
Courriel :			
<b>3 COORDONNÉES MAÎTRE D'OUVRAGE</b>			
Nom :			
Adresse :			
Code postal :	Ville :	Pays :	
Téléphone :			
Courriel :			
<b>4 COORDONNÉES INSTALLATEUR</b>			
Nom :			
Adresse :			
Code postal :	Ville :	Pays :	
Téléphone :			
Courriel :			
<p>Contact pour toutes demandes d'informations : <a href="mailto:servicesgrandcompte.ptwe.fr@premiertech.com">servicesgrandcompte.ptwe.fr@premiertech.com</a></p>			

# ENTRETIEN SA FILIÈRE

Tout système d'assainissement mérite un entretien afin de conserver ses excellentes performances tout au long de sa vie.



TOUS LES MOIS\*

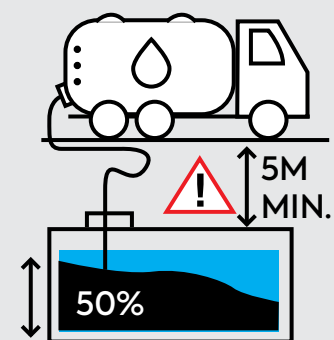
## RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES ET D'ENTRETIEN (à réaliser une fois par mois)

Contrôle visuel général et vérifications générales	Inspection générale.
	Absence de captage des eaux de surface (pour le dispositif, aucune zone de stagnation d'eau à la surface).
	Vérification visuelle de l'accessibilité et vérification du verrouillage des couvercles.
	Vérification visuelle du bon écoulement de l'eau : entrée du décanteur primaire jusqu'au rejet (pas de restriction ou refoulement).
	Contrôle visuel de la turbidité de l'eau traitée en sortie du système d'épuration.
1 Décanteur primaire lamellaire	Inspection de la canalisation d'entrée et débouchage si nécessaire.
	Inspection des lamelles et nettoyage à l'eau claire (au besoin).
	Mesure des boues et des flottants avec évaluation du délai pour le déclenchement d'une procédure d'évacuation des boues par un vidangeur.
2 Rotors du traitement biologique	Vérification du fonctionnement moteur et du niveau d'huile de lubrification.
	Examiner les paliers et leur graissage. Faire l'appoint de graisse si nécessaire.
3 Clarificateur lamellaire	Examiner le regard de recirculation et la canalisation de retour vers le décanteur primaire.
	Inspection des lamelles et nettoyage à l'eau claire (au besoin).
	Vérifier le bon fonctionnement de la pompe d'extraction des boues vers le décanteur primaire (en marche forcée)
Armoire de commande et pilotage	Mesure du niveau de boues afin de vérifier la non-accumulation des boues.
	Contrôle complet de l'armoire.
	Vérification du maintien des réglages usine des temps de fonctionnement de la pompe avec réinitialisation si besoin.

\* Fréquence à ajuster selon la charge à traiter

# LES ÉTAPES CLÉS DE L'ENTRETIEN DE VOTRE FILIÈRE BIODISQUES

## A VIDANGE DU DÉCANTEUR PRIMAIRE



\* Variable selon la mesure de la hauteur des boues et des flottants.  
 \* Conformément aux prescriptions de l'arrêté "vidangeurs" du 7 septembre 2009 modifié définissant les modalités d'agrément des personnes réalisant les vidanges et prenant en charge le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'Assainissement Non Collectif.

## B NETTOYAGE DU DÉCANTEUR PRIMAIRE/CLARIFICATEUR

TOUS LES ANS

Le nettoyage régulier des lamelles du décanteur et du clarificateur est conseillé autant de fois que nécessaire.



## C VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DES ROTORS

\* Vérification du fonctionnement du moteur et des éléments d'entraînement  
 \* Vérification de la lubrification des paliers



## D VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DE LA POMPE D'EXTRACTION DES BOUES

Armoire électrique = absence d'alarme  
 Mise en fonctionnement manuel de la pompe d'extraction des pompes



## C VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION

\* Vérification de la limpidité des eaux traitées : couleur, matières en suspension, départ de boues...  
 \* Vérification de l'absence d'odeurs



# L'ENTRETIEN PAR PREMIER TECH

L'entretien est nécessaire pour que les performances de l'installation durent. Faire réaliser cet entretien par un spécialiste Premier Tech vous garantit qu'il soit parfaitement réalisé.

## LE CONTRAT D'ENTRETIEN PREMIER TECH



- Pérennité de l'installation améliorée
- Maintien en bon état de la valeur de l'investissement initial : optimisation de la durée de vie des équipements et un maintien d'un bon niveau de traitement des eaux.



- Valorisation du bien immobilier avec un système d'assainissement entretenu par de professionnels : mise à disposition des preuves d'entretien, pouvant faciliter le diagnostic immobilier en cas de revente du bien.
- Tranquillité d'esprit quant au bon fonctionnement de l'installation.

## UN RÉSEAU DE PARTENAIRES PROCHE DE CHEZ VOUS



Premier Tech travaille avec une équipe de partenaires locaux répartis sur tout le territoire. Il s'agit de professionnels formés ayant une connaissance spécifique des filières de Premier Tech. Ils réalisent un entretien et un suivi efficace de votre filière. Leur travail est audité régulièrement et réalisé en prenant toutes les précautions pour éviter les risques sanitaires. Nos partenaires locaux sont aussi capables de réaliser des diagnostics de toutes les installations, même celles qui n'ont jamais été entretenues, afin de savoir dans quel état se trouvent les équipements.

Prévoir des équipements de protection individuelle pour se protéger des risques infectieux dus à la présence de bactéries et pathogènes lors de toutes interventions.

Prévoir également des équipements de protection individuelle pour se protéger des risques électriques lors de la manipulation des équipements électromécaniques (pompes).

### 1 ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

#### PROTÉGER RISQUES INFECTIEUX

- Port de lunettes de protection
- Port de masque
- Port d'une combinaison
- Bottes ou chaussures de sécurité
- Port de sous gants à usage unique et gants de protection mécanique

#### PROTÉGER RISQUES ÉLECTRIQUES

- Port de gants isolants
- Bottes isolantes
- Casque avec écran facial anti-projection

Le but des différentes protections est que la peau, les cheveux, les yeux et la bouche ne soient pas en contact avec de l'eau ou des matières souillées.

### 2 PENDANT LES TRAVAUX

- Nettoyage des équipements au-dessus de la filière (éviter la pollution du terrain, pelouse, etc.)
- Sécuriser l'accès autour de la filière d'assainissement
- Être à deux de préférence pour réaliser l'intervention
- Adopter les bonnes postures de manutention
- Ne pas fumer
- Tenir les animaux de compagnie à distance

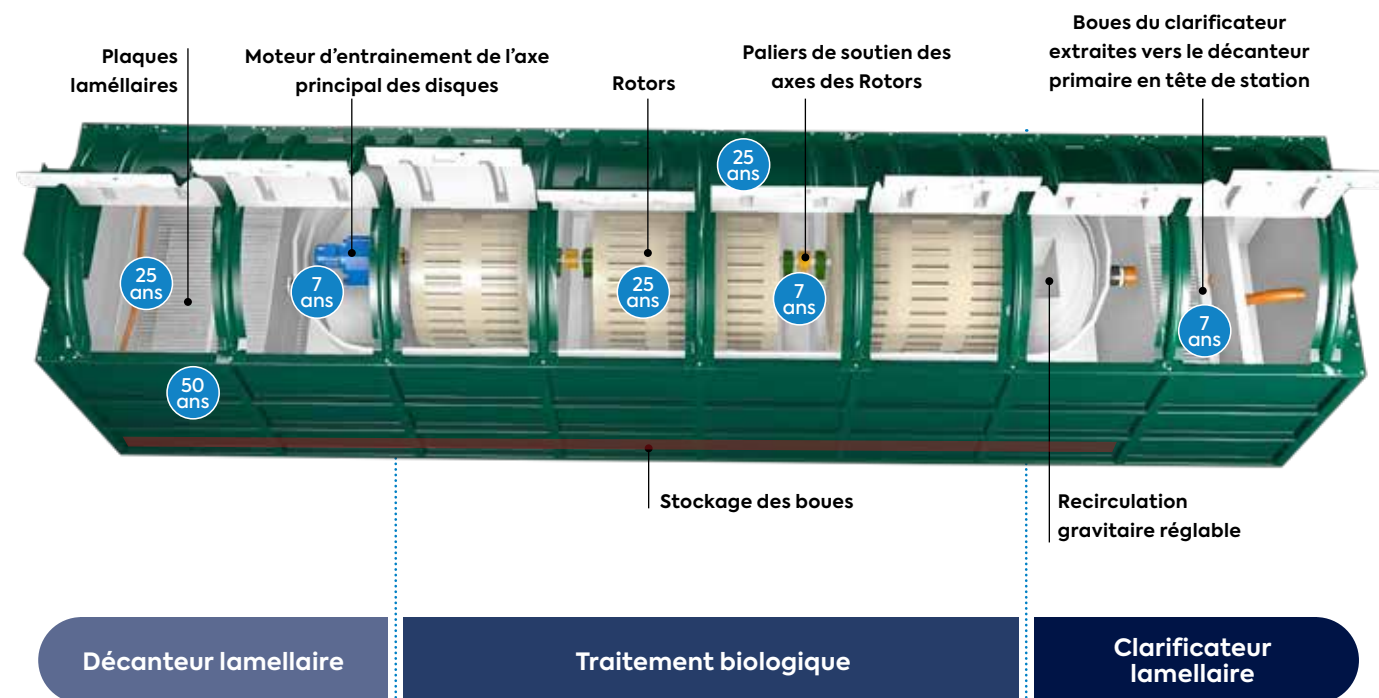
### 3 APRÈS LES TRAVAUX

- Verrouiller les couvercles
- Se laver et se désinfecter les mains après intervention
- Bien laver et désinfecter les outils utilisés.



Il est important de remplir le cahier de vie après chaque intervention sur l'installation, permettant de consigner l'ensemble des opérations d'entretien et de maintenance réalisées.

## PRÉCONISATIONS DE RENOUELEMENT D'ÉQUIPEMENTS



La durée de vie de référence est estimée à :

- 50 ans pour les cuves,
- 25 ans pour les couvercles, plaques lamellaires et rotors,
- 7 ans pour les éléments électromécaniques (moteur, pompe d'extraction des boues),
- 7 ans pour les éléments d'entrainements mécaniques (paliers)

## PROCÉDURES EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT

Au-delà du bon choix de filière et de son installation conforme aux prescriptions techniques du fabricant, des dysfonctionnements peuvent apparaître dans certains cas.

### GRILLE DE DÉPANNAGE

	DYSFONCTIONNEMENT	CAUSE(S) POSSIBLE(S)	PROCÉDURES À SUIVRE
	Problème d'odeurs dans les locaux	Ventilation défectueuse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier la présence de siphon étanche sur toutes les évacuations (bondes de sol, soupape du ballon d'eau chaude,...)</li> <li>• Vérifier que les siphons ne sont pas asséchés</li> <li>• Vérifier le bon positionnement de l'extracteur éolien en toiture.</li> <li>• Vérifier la bonne installation de la ventilation secondaire</li> </ul>
	Problème d'odeurs autour de la filière  NB : Les nuisances olfactives doivent être identifiées comme étant un signe de dysfonctionnement (de l'installation ou de la ventilation)	Ventilation défectueuse  BIODISQUES dysfonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier que tous les couvercles sont fermés.</li> <li>• Vérifier le bon fonctionnement du moteur et la rotation effective des rotors.</li> <li>• Vérifier le niveau des boues dans le décanteur primaire et déclencher une vidange si besoin.</li> </ul>
	La ou les pompe(s) ne fonctionne(nt) pas et/ou enclenchement de l'alarme de la pompe	Alimentation électrique défectueuse  Blocage des rotors/ de la pompe d'extraction des boues  Défaut d'étanchéité du tuyau de sortie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier l'alimentation électrique (bon raccordement au réseau électrique, disjonctage au tableau électrique).</li> <li>• Vérifier le moteur et l'arbre de rotation ainsi que les paliers d'enchaînement, les remplacer si besoin.</li> <li>• Sortir la pompe d'extraction des boues, la nettoyer, réaliser un test pour vérifier le bon amorçage (permet de vérifier la présence d'air) et vérifier le bon réglage du flotteur ou connecteur de la pompe, qu'aucun corps étranger ne bloque ou gêne son fonctionnement, que la colonne de pompe (tuyau PVC de sortie) est bien raccordée et ne fuit pas.</li> </ul>





# Concepteur et fabricant français de solutions durables locales pour le traitement et la valorisation de l'eau



- Siège à Saint-Malo
- 5 sites de production
- 2 centres de recherche
- 1 plateforme e-commerce

**1 réseau national**  
d'entretien des installations

250 équipiers, dont **50 engagés**  
dans la relation client

**Des interlocuteurs dédiés**  
pour plus de proximité  
et d'accompagnement

**7 sites en France**

- (34) Mèze
- (35) Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine
- (42) Andrézieux
- (42) Montbrison
- (49) Chalonnnes-sur-loire
- (71) Cluny
- (89) Senan



**PT Eau et Environnement**

T. + 33 (0)2 99 58 45 55  
ptaf@premiertech.com

PT-EauEnvironnement.fr



Les renseignements contenus dans ce document étaient à jour et conformes à l'information disponible au moment de sa publication. Premier Tech Ltée ne garantit ni ne fait quelque représentation quant à l'exactitude de ces renseignements. Poursuivant une politique d'amélioration continue, Premier Tech Ltée et ses compagnies affiliées se réservent le droit de changer et/ou d'interrompre la fabrication de tout produit et/ou de modifier les données techniques et les prix, pour quelque motif que ce soit et à leur seule discrétion, sans autre avis et sans responsabilité envers quiconque à cet égard. ECOFLO®, EPARCO®, CALONA®, REWATEC®, PREMIER TECH® sont des marques de commerce de Premier Tech Ltée ou de ses compagnies affiliées.

© 2024 Premier Tech Eau et Environnement S.A.S.U. Tous droits réservés.  
Imprimé en France.  
702 804